

PROJET D'ACCUEIL réouverture accueil de loisirs Mille Bulles

Suite aux nouvelles directives .

Cette reprise d'activité se fera de façon progressive :

- A partir du 12 mai pour les mineurs reçus dans les écoles maternelles et élémentaires sur tout le territoire ;
- A partir du 18 mai pour les autres mineurs.

-**L'accueil prioritaire** au sein des ACM pour les **enfants des personnels indispensables** à la gestion de la crise sanitaire, quel que soit leur âge, est maintenu.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'accueil est déclaré à Jeunesse et sports et adapté pour répondre aux directives gouvernementales actuelles. L'équipe adapte les activités du quotidien pour assurer la protection des enfants et la protection du personnel.

L'accueil de loisirs est ouvert à compter du mercredi 13 Mai.

Il nous est possible d'accueillir un **maximum de 30 enfants** par mercredi. Les familles doivent avoir au préalable **inscrits** leurs enfants. Les parents ont la possibilité de déposer et de venir chercher leur enfant aux heures souhaitées entre 7h30 et 18h30 après en avoir informé l'équipe d'animation.

Il est demandé aux familles d'inscrire leur enfant au plus tard le lundi midi précédent le mercredi concerné. Voici les enfants prioritaires pour accéder à l'accueil de loisirs :

Il est demandé aux parents de mentionner à chaque demande d'inscription les activités professionnelles des deux parents et l'heure d'arrivée ainsi que l'heure de départ de l'enfant pour l'organisation des départs.

FACTURATION

3 facturations différentes seront mises en place selon 3 plages horaires :

- Demi-journée sans repas: de 7h30 à 12h ou 13h30 à 18h30
- Demi journée avec repas : de 7h30 à 14h ou de 14h à 18h30
- Journée : de 7h30 à 18h30

LIEU D'ACCUEIL

Accueil de loisirs Mille Bulles Salle Des Sports Rue Désiré Bienvenu 86160 St Maurice La Clouère

ENCADREMENT

Les locaux permettent de constituer *deux groupes de 15 enfants*. Chaque groupe disposera d'un espace privé (salles d'activités + sanitaires) pour ne pas avoir à croiser l'autre groupe. En fonction de l'âge des enfants et/ou de leurs lieux de scolarisation il pourra être constitué quatre groupes pour limiter le « brassage » des enfants.

Les animateurs :

Dominique (animatrice permanente) et Florent (animateur permanent) assureront l'accueil des enfants. Deux animateurs vacataires travailleront en binôme avec Dominique et Florent. Elisa avec Florent pour les mercredis de mai et Juin et Mathis avec Dominique pour les mercredis de Juin.

La direction :

La direction sera assurée par RINAUD Lydie et GUICHARD Marie

RESPECT DES REGLES SANITAIRES ET GESTES BARRIERES / AMENAGEMENT

Restauration :

L'accueil de loisirs fournira le repas du midi à compter du mercredi 13 Mai ainsi que les goûters.

Les repas seront confectionnés à la cantine de l'école par la cuisinière habituelle selon les normes sanitaires en vigueur. Les enfants déjeuneront respectivement dans leurs salles (une famille par table ou un enfant par table). Les tables seront espacées d'un mètre au minimum.

Dans les salles, *nous tiendrons compte des fratries et du lieu de scolarisation pour constituer les groupes* afin de limiter les contacts entre enfants de familles différentes et d'école différente.

Les parents seront invités à rester dans le hall d'entrée (zone dessinée au sol) pour déposer et venir chercher leur enfant. Chaque enfant devra dès son arrivée se laver les mains avec du savon et de l'eau. La température de l'enfant devra être relevée par les familles chaque matin et en cas de doute dans la journée.

Si au cours de la journée, *un enfant présente des symptômes, il sera isolé du reste du groupe et un de ses parents devra venir le chercher pour une consultation médicale.* En fonction du diagnostic, une déclaration sera faite auprès des services de Jeunesse et Sports et l'ensemble des personnes ayant été en contact avec l'enfant devront respecter une mise en quatorzaine.

Du gel Hydro alcoolique sera à disposition des familles et de l'équipe pédagogique.

Chaque groupe disposera : de mouchoirs jetables, d'une solution Hydro alcoolique, d'un thermomètre frontal sans contact, de gants jetables, de masques pour les encadrants, de savon, d'un bloc sanitaire par espace.

Les enfants et adultes encadrants seront invités à se nettoyer les mains à leur arrivée, avant et après chaque activité, après s'être mouché, après être allé aux toilettes, avant le repas...

Utilisation des locaux :

Chaque jour avant et après l'accueil, un agent d'entretien procédera à la désinfection des locaux (tables, poignées de portes, sanitaires, sols, interrupteurs,...).

Une personne sera en charge de désinfecter toute les heures les poignées de porte, les sanitaires et les jeux au fur et à mesure ou ils sont utilisés. Cette personne ne devra pas être en contact avec les enfants et les animateurs.

Les encadrants devront porter un masque pour toutes les activités à l'intérieur de l'accueil de loisirs.

Plusieurs fois par jour, les salles utilisées seront aérées.

Chaque enfant sera invité à mettre ses vêtements sur un porte manteau attribué (un pan de mur par famille)

Dans chaque salle d'activité une table sera réservée par famille avec un pot à crayons, des feuilles, ...
Pour les plus jeunes : dans la salle de sieste les lits seront NOMINATIFS (oreiller, draps et couverture). Les lits seront espacés d'au moins un mètre dans la pièce.

Activités et affichage :

Les activités seront adaptées pour limiter les contacts entre enfant mais en veillant à ce que l'ambiance ne soit pas anxiogène.

Lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc. le lavage des mains des mineurs et la désinfection du matériel sont effectués avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination.

Les jeux sportifs sans contact avec les autres seront privilégiés.

Les activités en extérieur seront privilégiées.

Dans la mesure du possible, il convient de privilégier le maintien des mineurs dans la même salle d'activité durant la journée. Cependant, les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées dans les bibliothèques, petits musées, parcs et jardins qui seraient ouverts, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements. Le groupe en sortie ne peut rassembler plus de 10 personnes, encadrants compris.

Des affichages permettront de rappeler aux enfants et adultes les règles sanitaires en vigueur.

TRANSPORT ECOLE — ACCUEIL DE LOISIRS :

Un animateur de l'accueil de loisirs ira dans les écoles concernées pour conduire les enfants à l'accueil de loisirs selon les horaires habituels.

Les règles de distanciation sociale seront appliquées. Un siège entre chaque enfant restera libre pour les enfants de famille différente.

Le véhicule fera l'objet après son utilisation d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Le chauffeur portera un masque et maintiendra les distances de sécurité avec les enfants.

Sensibilisation :

Ce nouveau fonctionnement est inédit pour les enfants et les encadrants. Nous invitons les parents à parler de ces nouvelles conditions d'accueil (maintien de la distanciation sociale, lavage des mains, non-circulation libre dans les locaux, port du masque pour les adultes,...) avec vos enfants pour mieux les préparer.

Vous trouverez ci-après et en pièce jointe un petit schéma pour aider votre enfant à se laver les mains...



JE ME LAVE LES MAINS



JE PRENDS DU SAVON



JE FROTTE LES PAUMES



LE DOS DES MAINS



ENTRE LES DOIGTS



LES POUGES



LES ONGLES



LES POIGNETS



JE RINCE



ET J'ESSUE !

Je suis un parent,

J'ARRIVE DANS L'ETABLISSEMENT :



**Je rentre dans une zone d'accueil,
J'attends qu'un animateur arrive et
s'occupe de mon/mes enfants
Je me lave les mains avec une
solution hydroalcoolique**



Je peux sortir